Les nouvelles du CHAT

CNT-NANCY N° 11 Octobre 99

Journal anarcho-syndicaliste
et/ou syndicaliste révolutionnaire
BP 48 - 54002 NANCY CEDEX

Confédération Nationale du Travail
Association Internationale des Travailleurs

ÉDITORIAL

Chevénement n'en finit plus de mourir intellectuellement. Avouer enfin les vraies raisons de la non régularisation des Sans Papiers, jamais, avant sa résurrection, il n'aurait commis une telle bévue (cf. ***Pas de Cartier pour les Sans Papiers***). Quoi qu'il en soit, la situation de ceux-ci n'est pas prête de s'arranger (cf. ***Sans Papiers : je t'aime... moi non plus !***).

Notre journal du mois d'octobre est un véritable torchon. Il comporte un nombre non négligeable de mots grossiers. Jugez plutôt (et je cite dans l'ordre) : Cartier, Chevénement, titre de séjour, préfectoraux, police, expulser, déporter, nationale, défense, électorat, immigration, droitisation, classe politique, travail, corvéables, bouc émissaires, religieux, Français, papiers, Radio Paris, servile, productivité, délocalisent, exploitation, esclavage, expulsions, visa, précariser, propagande gouvernementale, xénophobe, frontières, capitalistes, sécurité, ultra-libérale, armes, république, démocrate, familles, argent, pays, racisme, colonisés, néo-libéral, Souvert, sénateur, directeur, Peugeot, loi, employeurs, fiscalité, MEDEF, baron, Seillères, oppresseurs, Schengen, répression, État, préférence nationale, droite, lepenisation, contrôle, gouverner, trahison, Assedic, ANPE, facture, arbitraire, RG, Rossinot, avides, pouvoir, Figaro, chiens, patrouilles, business, FN, Villiers, Pasqua, PS, RPR, dictatures, municipalité, maire, pollution et... résurrection.

Terminons l'inventaire par les sujets qui amusent, certes, mais qui fâchent surtout. La municipalité de Nancy a décidé de s'acharner sur tout ce qui ne pense pas « propre ». Et la CNT, parmi d'autres, est particulièrement visée (cf. ***Les vraies fausses factures de la municipalité*** et ***Nancy ville « propre »***). Ça peut coûter cher (à croire que Rossinot applique les 35 heures avec augmentation de salaire) mais ce n'est rien en regard des agissements de l'Assedic contre l'un de nos militants qui a sans doute « le tort » d'être trop connu de ses services (cf. ***Assez d'hic !***).

Vive la sociale !

PAS DE CARTIER POUR LES SANS PAPIERS

La dernière déclaration de Chevénement sur la régularisation des Sans Papiers a été édifiante mais néanmoins très claire : *"On ne peut pas régulariser toute la misère du monde qui en a fait la demande sans quoi sinon y'en a deux cent milles qui vivent chez nous qui vont avoir un appel d'air"*, je cite de mémoire. Cela nous amène donc à deux cent soixante mille personnes, vivant en France sans titre de séjour, et dont soixante mille sont à présent des clandestins connus des services préfectoraux. Bien entendu, jamais la police n'ira se servir de ce fichier ni d'un quelconque autre fichier d'ailleurs.

Une question brûle les lèvres et je la pose : que va t-on faire de ces gens ? Les expulser, ou plutôt déporter, vers leur pays d'origine supposé semble un peu trop coûteux et assez difficile à réaliser faute de moyens policiers (sous-effectifs chroniques de la valeureuse police nationale, démantèlement du service publique de défense nationale). On va donc les laisser vivre en situation irrégulière pour des raisons techniques sinon on te les aurait mis à la porte et plus vite que ça, non mais !

Mais justement n'y a-t-il pas une autre raison, finalement ces clandestins n'ont ils pas une fonction importante dans notre société ? En effet, comment expliquer un tel acharnement sans une ou plusieurs raisons valables ? Pour ma part ,j'en vois trois : politique, économique et sociale.

L'aspect politique est le plus évident. Il s'agit ici de flatter un électorat supposé sensible aux questions de l'immigration et donc a fortiori aux clandestins. Cette politique amène forcément à une droitisation de plus en plus forte de la classe politique dans son ensemble. D'autre part, il y a certainement un aspect psychologique qui vient se surajouter. Comment des décideurs politiques pourraient-ils reconnaître qu'ils ont fait une erreur sur le sujet ? Ils persistent donc dans leur erreur initiale en voulant coûte que coûte la justifier.

L'aspect économique touche au travail clandestin, où les personnes en situation irrégulière deviennent des travailleurs potentiels corvéables à souhait, créant une rupture "nord-sud" au sein même de nos pays occidentaux. Tout le travail ne peut se sous-traité au sud, pas grave le sud est chez nous.

Enfin les sans-papiers jouent un rôle de bouc émissaires, bouc qui comme chacun sait est un excellent moyen de réguler la pression sociale. On a pas d'boulot, c'est la faute aux arabes et aux albanais clandestins qui viennent jusque dans nos bras manger not' pain blanc. L'effet de cette focalisation est de diluer les classes sociales en une multitude de groupes, de corporations ou factions, identitaires (nationaux, religieux, cité, petits commerçants, fonctionnaires, privé contre public...). Chaque groupe monté contre un ou plusieurs autres : Français/ immigrés réguliers/ irréguliers qui en ont fait la demande/ qui ont rien demandé/ clodos qui s'en foutent/... Prolétaires contre sous-prolétaires... et pendant ce temps là grand mère se tape la bonne... La lutte des classes est finie par défaut de lutteurs. Moi prolétaire ? tu rigoles, moi j'suis Français de souche. Moi travailleur opprimé ? tu rigoles, moi j'ai papiers en règle dans la famille.

Radio Paris ment, Radio Paris ment...

SANS PAPIERS : JE T'AIME... MOI NON PLUS !

Contrairement à une idée reçue, l'économie européenne a besoins des sans-papiers. Ceux-ci constituent une main d'œuvre servile, d'autant plus fragile qu'elle ne dispose d'aucune protection juridique. Les entreprises qui les emploient (confection, travaux saisonniers, BTP, ...) sont, comme les autres, à la recherche de gains de productivité réalisés sur le dos de ces travailleurs, mais là où certaines délocalisent, celles-ci préfèrent les employer en Europe, pour des raisons évidentes en ce qui concerne le BTP et les travaux agricoles saisonniers, et pour économiser de surcroît le coût du transport des marchandises en ce qui concerne la confection. Cette exploitation éhontée dans des conditions de travail souvent désastreuses tend de plus en plus à s'assimiler à de l'esclavage, et les cas relatés dans la presse, notamment le cas d'une employée de maison, ne sont que le sommet émergé de l'iceberg.

De fait, les expulsions et les refus de visa sont assez nombreux pour précariser les immigrés et satisfaire une opinion publique conditionnée par la propagande gouvernementale, voir ouvertement xénophobe, mais n'ont pas assez d'ampleur pour renvoyer au-delà des frontières tous les clandestins. Cette politique funeste permet de maintenir un cheptel d'esclaves suffisant pour faire tourner l'économie clandestine dont dépend une partie de la prospérité capitaliste. Dans la même logique, il va de soit que le nombre des employeurs de clandestins épinglés est dérisoire.

Pourtant, la France est signataire du protocole européen de 63 et du pacte international de 66 qui stipulent que chaque personne a le droit de quitter n'importe quel territoire. Ceci induit évidement qu'elle a le droit de rentrer dans le pays de son choix, toutefois sous réserve de sécurité nationale du pays concerné. L'Europe prône officiellement la libre circulation des biens, des services et des personnes, mais pour justifier sa politique et sa vision économiste et ultra-libérale de l'immigration, les pays de l'Union Européenne, et particulièrement la France, se réfugient hypocritement derrière le bouclier de la sécurité nationale.

La propagande de l'État et le climat délétère entretenu par des médias peu soucieux d'objectivité, entretiennent un amalgame dangereux entre étrangers (particulièrement ceux du sud), trafiquants d'armes ou de drogues, terroristes, jeunes sauvageons de banlieues, profiteurs de droits sociaux etc.

Une sorte de nébuleuse de nouvelles classes dangereuses englobant immigrés et exclus de tous poils se dresseraient face à une république réputée démocrate, généreuse et progressiste. Et face à la menace migratoire, notre bonne république se ferait un devoir de protéger l'honnête citoyen en mettant en place un cordon sanitaire contre les pays d'origine de ces nouveaux barbares. La politique actuelle, précarisation des immigrés, expulsions, diminution du nombre de visas accordés etc. interdit à de nombreuses personnes de se former, et prive de ressources des familles entières qui compte sur l'argent de ceux qui sont partis en occident pour vivre au pays.

En accentuant le déséquilibre Nord-Sud, en criminalisant les immigrés, nos dirigeants prennent le risque de favoriser une montée du racisme en France, et suscitent pour le moins l'incompréhension à la fois des pays du sud et des populations d'origines immigrées dans nos villes et nos banlieues.

Colonisés chez eux comme ici, les immigrés sont des étrangers dans un monde réputé sans frontière, victimes d'une exploitation dont il faut chercher l'origine dans le discours néo-libéral dominant.

Louis Souvert, sénateur du Doubs, ancien directeur du personnel de chez Peugeot et surtout rapporteur de la fameuse loi (scélérate ?) du 11 mars 97 affirmait : *"Un moyen efficace de lutter contre le travail clandestin consiste à la prévenir notamment en simplifiant les formalités administratives en allégeant les charges des employeurs et en abaissant le poids de la fiscalité."*

En faisant baisser le coût du travail des français et les charges sociales, le vénérable sénateur ne dit pas que c'est aux revenus et aux prestations sociales qu'il s'attaque. Il espère dissuader des étrangers de venir alors que ceux-ci en tant que clandestins ne peuvent bénéficier d'aucune prestation de quelque nature que ce soit. Quelque chose m'échappe à moins que je n'aie trop bien compris. Peut être le vénérable sénateur préférerait-il que nous soyons tous des étrangers ? Ce serait évidemment plus pratique pour l'État et plus juteux pour Peugeot et autres séides du MEDEF, fidèles vassaux du baron Seillères.

Le capitalisme avide joue les Français contre les étrangers, les réguliers contre les irréguliers pour mieux nous asservir tous ensemble. Il joue la précarité des uns pour précariser les autres. Nous avons tout à perdre à nous aligner sur les conditions de vie des plus exploités, et tout à gagner à lutter contre nos oppresseurs communs.

La chasse dont font l'objet les clandestins est inquiétante à plus d'un titre, tant les moyens mis en œuvre sont important : Schengen, Europol, moyens d'investigation de la police en hommes et en matériels renforcés alors que s'intensifient la répression dans les banlieues et les contrôles d'identité au faciès, le tout émaillé de temps à autre de quelques bavures.

Cette répression ne doit néanmoins pas cacher l'effort principal de l'État qui vise à mettre au service de sa politique les citoyens et des pans entiers de la société civile : obligation faite à un français de déclarer un étranger qui séjourne chez lui, mise à contribution des compagnies aériennes, de la Poste, des services sociaux, des écoles etc. pour dénicher les clandestins.La politique de la préférence nationale et Communautaire n'est pas un vain mot ni le hochet exclusif d'une certaine droite. C'est une réalité. La lepenisation des idées commence à donner des fruits qui ne sentent pas très bons. Le contrôle donne l'impression de gouverner. Sur ce sujet comme sur d'autres, les socialistes empêtrés dans des jeux électoralistes byzantins sont incapables de gouverner, alors ils contrôlent la situation. Que dire d'autre en songeant à l'ultime trahison des 66 000 qui se sont déclarés en Préfecture et qui n'ont pas étés régularisés ; que dire de ceux qui ont étés régularisés pour six mois ou un an et qui sont désormais dans un cas similaire !

Nous ne pouvons accepter un tel état de fait, aussi, nous ne cesserons de demander la régularisation de tous les Sans Papiers.

Dans ce numéro

Éditorial

Pas de Cartier pour les Sans Papiers

Sans Papiers : je t'aime... moi non plus !

Les magouilles de l'Assedic

Les magouilles de la municipalité

Divers – A lire – Brèves

ASSEZ D'HIC !

Il était une fois l'histoire d'un chômeur qui décida de faire une formation pour sortir des griffes acérées d'une administration tatillonne (devinez laquelle). Après avoir passé avec succès l'admissibilité du BEPECASER (diplôme donnant droit à exercer l'enseignement de la conduite automobile), j'ai déposé le 22 décembre 98 une demande au fond social de l'ASSEDIC afin de financer la formation qui coûtait la modique somme de 32 582 F. Quelques jours plus tard, le 29 décembre, alors que je me trouvais à l'ANPE, j'ai appris de la part d'un sympathique conseiller principal (il y en a) que la commission paritaire qui gère le fond social ne pourrait me financer entièrement la formation, mais que je pouvais demander une aide complémentaire à la DDTE par son intermédiaire. Aussitôt dit, aussitôt fait, le dossier fût constitué le lendemain. Le 8 janvier 99, la DDTE m'informait par courrier qu'elle prenait en charge 20 000 F qui furent directement versés à l'organisme de formation. Le 18 janvier, je commence la formation sans avoir de nouvelles de l'ASSEDIC. Par courrier daté du 19 janvier, cette noble institution me signale qu'elle prend (elle aussi) en charge 20 000 F mais qu'elle ne me versera l'argent que sur présentation d'une attestation de fin de stage et d'une facture. Pensant que le financement était assuré, j'ai poursuivi ma formation. Le 29 avril, après quelques tractations avec l'organisme de formation, j'ai du laisser en dépôt un chèque de 12 582 F. Le 9 juin 99 l'AFT (l'organisme de formation), m'adressait la facture et l'attestation de fin de stage que je me suis empressé de remettre à l'ASSEDIC. Évidement, ils n'ont pas compris pourquoi la facture de 12 582 F ne correspondait pas au devis de 32 582 F. Je leur ai donc fourni la lettre de la DDTE qui avait financé 20 000 F. Ne voyant rien venir, j'ai commencé début juillet à me rendre régulièrement à l'ASSEDIC pour savoir ou en était mon remboursement. Il faut signaler ici que mon chèque n'avait toujours pas été tiré grâce à la généreuse collaboration de la secrétaire de l'AFT qui avait pris sur elle de le bloquer. Le 13 juillet, j'ai appris par une agent de l'ASSEDIC que la commission paritaire revenait sur sa décision et m'allouait généreusement 4 200 F en lieu et place des 20 000 F, ou plutôt des 12 582 F puisqu'ils avaient demandé une facture. Il restait donc à ma charge 8 382 F. Je me suis immédiatement rendu à l'AFT pour les informer de la situation. La secrétaire, décrochant son téléphone, a eu la surprise d'apprendre que l'ASSEDIC avait considéré que j'avais tenté de frauder puisque je ne les avais pas prévenus que je disposais d'une autre aide. Lorsque j'ai constitué le dossier de l'ASSEDIC, le 22 décembre 98, je ne disposais effectivement pas d'autre aide puisque je n'ai déposé la demande à la DDTE que le 30 décembre 98. Je les ai prévenus courant juin lorsqu'ils me l'ont demandé. J'avais d'abord naïvement pensé que l'ANPE avec laquelle j'avais constitué le dossier les en aurait averti, ou tout au moins que l'ASSEDIC serait heureuse que je ne lui demande que 12 582 F en lieu et place de 20 000 F. J'aurais mieux fait de relire Kafka.

Et puis, je ne vois pas comment j'aurais pu frauder puisqu'ils me demandaient une facture. J'ai donc demandé, arguant de ma bonne foi, que la commission paritaire revoie mon dossier, ce que le rapporteur de la dite commission a généreusement refusé. C'est en tout cas ce qu'on m'a d'abord affirmé. Pourtant, pour entériner une décision arbitraire et purement administrative me donnant moins d'argent que prévu, il fallait bien que je repasse par les fourches caudines de la vénérable commission. J'ai néanmoins réussi à contacter in extremis la suppléante d'un administrateur de la commission pour lui expliquer mon cas et lui fournir les éléments du dossier pour qu'elle puisse les étudier auparavant. Ceci n'a visiblement rien changé puisque lors de leur réunion du 6 août 99, les membres de la commission m'ont accordés ... 4 200 F.

Heureusement, j'avais pu négocier le paiement de la facture en plusieurs fois auprès de l'AFT qui commençait à trouver le temps long. Elle n'était pas la seule.

Quelques temps avant que je ne rentre en formation, je m'étais compromis dans une résurgence du mouvement des chômeurs qui avaient eût la bonne idée d'engager une action envers la dite commission paritaire des ASSEDIC. Nous demandions à ce que chaque chômeur, faute de mieux, puisse défendre son dossier personnellement auprès de ces bienfaiteurs. Lors de cette action mémorable, nous n'avions pu investir les locaux des ASSEDIC. Mes camarades et moi avions, semble-t-il, impressionné suffisamment les membres de la commission paritaire pour que ceux-ci s'autorisent à ne pas siéger, et donc à remettre à plus tard les dossiers des chômeurs. Comme chacun le sait, ces feignants n'ont pas besoin d'argent puisqu'ils ne font rien. Plus sérieusement, si ces responsables mais pas coupables avaient considéré plus attentivement nos légitimes revendications, j'en connais un qui n'en serait pas là où il est (ah bon qui ça ?). Je reste néanmoins convaincu que mes activités militantes n'ont rien à voir avec tout cela. Les RG sont très gentils et l'administration, entièrement neutre, a toujours été d'une bienveillance à toute épreuve.

Actuellement, nous réfléchissons aux différents moyens de contrer la décision de cette administration privée. Une action juridique est en cours, ce qui n'exclut pas d'autres moyens d'action.

Cela dit, les difficultés financières sont devant nous, étant donné les délais des procédures de justice. Sans compter les 4 200 F, il manque 8 382 F. Aussi, la CNT Nancy lance un appel à souscription pour couvrir les frais de financement. Si nous obtenons gain de cause, l'argent versé par les souscripteurs restera sur le compte de solidarité de la CNT afin de constituer un fond d'aide pour des cas similaires. Nous avons besoins de 8 382 F. Les chèques reçus en surplus seront renvoyés.

Adressez vos chèques à l'ordre (je sais que vous n'aimez pas ça) de **"UL CNT fond de solidarité"** à l'adresse suivante :

CNT BP 48 54002 NANCY Cedex.

Les vraies fausses factures de la municipalité

Le 06 mai dernier, les camarades postiers et chômeurs avaient troublé la douce quiétude du centre ville de Nancy en voulant discuter des 35 heures avec le directeur départemental des Postes (qui ne les a pas reçu d'ailleurs). Pris dans la fièvre de l'action, un militant syndicaliste CNT avait alors oser scotcher sur un poteau municipal le tract qui était distribué ce jour là. L'insensé provocateur (dont nous tairons le nom !) ne savait pas que son geste diabolique allait permettre à la municipalité de montrer encore une fois son savoir faire en matière de dialogue social. En effet, quelques semaines plus tard l'UL CNT a reçu une jolie facture pour enlèvement d'affiches sur des endroits non autorisés. Coût : 1 heure de travail à 525 F/h = 525 F ! Eh oui ! il aura fallu 1 heure à l'employé municipal pour descotcher le tract du chat. C'est que ça n'est pas facile de se dépatouiller du chat : chat colle!

Mais qu'on se rassure, le chat n'est pas le seul à s'être fait rabrouer. La municipalité a en effet trouvé que ce type de dialogue était très populaire. Elle a donc aussi "proposé" la facture de 525 F à l'association *Refus des 4 voies* qui avait collé ses affichettes sur des panneaux municipaux provisoires en bois ! Il faut dire que cette association est quelque peu gênante pour M. le maire puiqu'elle s'oppose au projet du futur périphérique intérieur entre Meurthe et canal, projet que le journal de la municipalité encense. En attendant, cette association a déjà reçu plus de 700 signatures contre ce projet qui, n'en doutons pas est rempli de goudron, de béton, de feux rouges, de bruit et de pollution et vide du reste.

À lire... à lire... à lire... à lire... à lire... à

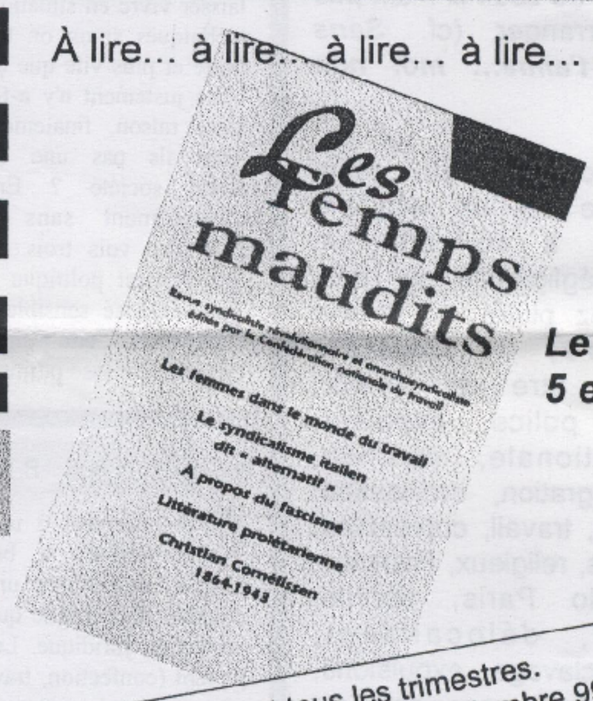

Le numéro 5 est sorti.

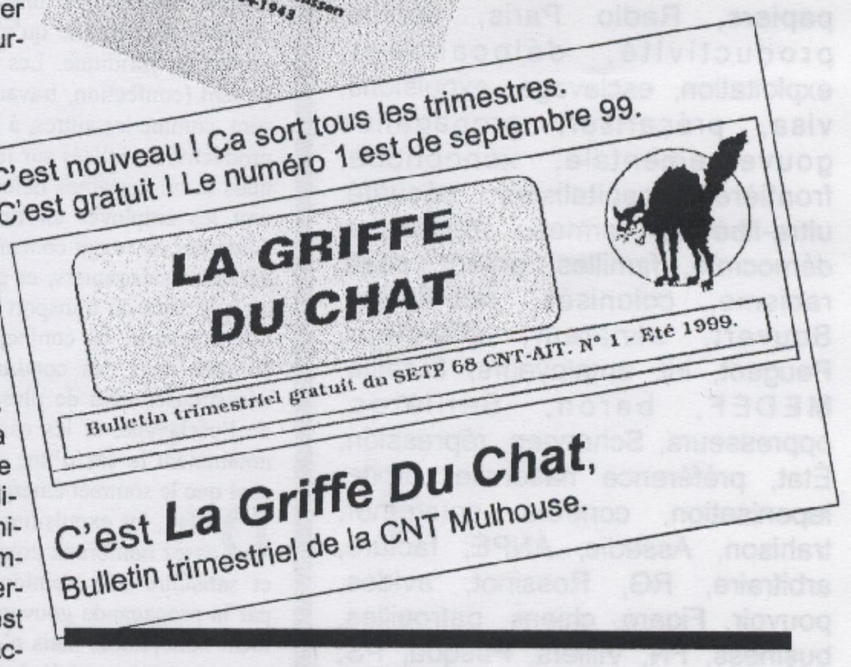

NANCY, VILLE « PROPRE »

Nancy est et restera une ville propre et ordonnée, à l'image du docteur Rossinot et de son conseil municipal, constitué de politiciens avides de reconnaissance et de pouvoir. Et pour faire la une du Figaro magasine, les Rossiniens ne reculent pas devant les moyens. On a d'ailleurs pu remarquer cet été, la campagne d'affiches (grand format) et de cartes postales axées sur la lutte contre les merdes de chiens et les papiers gras. Campagne très coûteuse, pour faire de Nancy la capitale lorraine du tourisme et de l'art nouveau, et pour accueillir en grande pompe Chichi devant l'hôtel de ville. Le parc de la Pépinière aussi est "plus propre". En effet, grâce aux patrouilles estivales et incessantes (à l'intérieur même du parc) de camionnettes et de voitures de police, les touristes et les bourgeois se promènent plus tranquillement sans être perturbés par les musiciens en herbe ou les jeunes sauvageons. Les murs, et autres mobiliers urbains, deviennent plus propres, grâce aux Mrs Propre de la brigade de nettoyage, très active. Et là, la CNT est encore plus directement concernée, puisque la brigade nettoyante de Nancy a décollé trois autocollants de notre syndicat cet été (+ 1 affiche scotchée il y a quelques mois). L'adresse figurant sur ces autocollants étant celle de Paris, ce sont donc nos camarades parisiens qui ont été mis à l'amende par la Ville de Nancy. Et celle-ci exige sous peine de saisie, le règlement du décollage de chaque autocollant facturé 525 F de l'heure ! Appliqué au quotidien, ce business devient vite très lucratif. Vous comprenez donc mieux pourquoi il y a tant de réceptions, de banquets, de voitures de fonctions et autres avantages "en nature" dans la basse-cour municipale. Enfin, ces pratiques rossiniennes, visent surtout à museler les syndicats (comme le nôtre). Car on s'aperçoit bien vite :

- que les autocollants et affiches de partis politiques tels que les FNs, Villiers-Pasqua, PS, RPR... ne sont pas enlevés par les services de la ville (mais plutôt par des militants).
- et que même si ces partis recevaient une, deux, trois ou même dix amendes de ce montant, ils ne seraient guère gênés pour payer étant donné que leur campagne électorale est largement remboursée par l'État, (et donc par vous chers contribuables).

Néanmoins la pratique systématique de ce racket fiscal soulève d'autres problèmes. Déjà, le fait que les petites structures trop contestataires puissent être rapidement réduites au silence par des pressions financières est très préoccupant. On a pu récemment voir avec l'exemple (par le fait) de la Confédération Paysanne, que le plombage étatique ne fonctionnait pas toujours et pouvait même contribuer à renforcer la lutte. Heureusement. Mais ces pressions menacent surtout et directement le droit syndical, qui est avant tout un droit humain, celui de pouvoir s'exprimer. Pourtant, la liberté d'expression coûte cher dans tous les systèmes : on la paye de sa vie dans les dictatures, on la paye en grosses coupures dans les états capitalistes. Cette taxe de la mairie implique qu'à Nancy, la CNT doit assumer la responsabilité du collage d'autocollants placardés par des éventuels sympathisants ou des personnes en ayant fait la demande. C'est-à-dire n'importe qui ! Dans la même logique, la distribution de tracts est interdite à Nancy, et chaque tract ramassé par terre coûte 70 FF ! Il est clair que la CNT, pour se faire connaître et faire connaître ses actions du public, ne dispose pas de moyens énormes, juste ce journal que vous avez entre les mains, et quelques autocollants, affiches, tracts... Si l'on nous empêche de nous exprimer avec les faibles moyens que nous avons, ce n'est pas sans arrière-pensées. Et il va sans dire que le budget annuel de la CNT ne permet certainement pas de subventionner les fastes du maire et de ses acolytes.

Se pose alors la question : comment communiquer lorsque l'on n'en a pas les moyens ? et la réponse rossinienne serait logiquement : *en fermant sa gueule*. Désolé docteur, mais ceci n'est pas du tout dans nos intentions.

Adresse locale et permanence

UL CNT-AIT Nancy
BP 48
96, rue Saint-Dizier
54000 Nancy
Tél. 03 83 37 19 00
Permanence : tous les jeudis 18h-20h.
INTERNET : (l'adresse va changer)
http://perso.wanadoo.fr/cnt-nancy/cnt-nancy
E.MAIL :
cnt-nancy@wanadoo.fr

Adresse nationale

33, rue des Vignoles
75020 Paris
Tél., rép. Et fax : 01 43 72 95 34
INTERNET :
http://cnt-f.org
E.MAIL :
cnt@cnt-f.org

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves...

Mots à Maux - *P. Tévanian & S. Tissot* - Ed. Dagorno - **90 FF**

Cet ouvrage est sous titré "*Dictionnaire de la Lepénisation des Esprits*". Cela n'a rien de racoleur ni d'abusif. Les auteurEs nous montrent comment les médias et les partis politiques "non-fascistes", ont fini par être parasités de manière flagrante par des mots/pensées fascisants. Nous avions expliqué dans un précédent numéro comment l'*Institut de Formation Nationale*, désormais dirigé par Mégret, diffusait un nouveau langage. Une technique similaire à celle de la **Novlangue** imaginée par Orwell dans 1984. Ou au brouillage des lignes de mots conçus par ce bon vieux W. S. Burroughs (dans *la Révolution Électronique*). En manipulant les mots, le FN a réussi à troubler la classe politique et les médias, qui utilisent des termes et des connotations racistes et populistes à outrance. Les auteurEs en décryptant la presse écrite et les discours politiques ont rassemblé de nombreux exemples de ces manipulations. Car même si le FN a récemment explosé, le problème des sans-papiers est bien loin d'être réglé, quant à celui du racisme en France n'en parlons pas. Preuve en est la montée en flèche du tandem Pasqua-De Villiers, qui nous font rire en Laurel et Hardy réactionnaires, mais qui risquent bien de rassembler, rassurer, conforter, et stimuler l'électorat de base du RPR-UDF et surtout des FNs en pleine crise existentielle. Faudra-t-il aller manifester devant leurs meetings ou en centre ville ? *Ed. Dagorno, 7/9 passage Dagorno, 75020 Paris.*